

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU BENIN A LA
69^{ÈME} SESSION DU COMITE EXÉCUTIF DU PROGRAMME DU
HAUT-COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES
RÉFUGIES**

GENÈVE, DU 1^{ER} AU 05 OCTOBRE 2018

- Madame la Présidente ;
- Monsieur le Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés ;
- Distingué (e)s délégué (e)s
- Mesdames et Messieurs

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Président de la Commission Nationale chargée des Réfugiés n'a pas pu arriver à Genève, en raison d'un empêchement professionnel de dernière heure. Il a souhaité vivement participer à la présente Session. Il me charge de présenter ses regrets à cette auguste Assemblée, et de communiquer à l'audience, le message dont la teneur suit :

« Citation :

Madame la Présidente,

La délégation du Bénin exprime ses félicitations à vous-même, ainsi qu'aux autres membres de votre Bureau pour la bonne conduite des travaux. Elle témoigne toute la gratitude de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique de la République du Bénin, et de l'ensemble du Gouvernement béninois, pour les actions et initiatives salutaires menées pour le bien être des millions de réfugiés et personnes déplacées internes, dans le monde.

Madame la Présidente,

De par sa stabilité politique et son hospitalité légendaire, le Bénin est et demeure une terre d'accueil paisible pour les 1474 réfugiés et demandeurs d'asile qui y résident et y vivent dignement, avec le soutien technique et financier du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés.

La stratégie de rationalisation et de régionalisation des moyens, développée par le HCR, a conduit à la fermeture du Bureau HCR du Bénin en Avril 2017.

Afin que cette situation n'affecte pas la protection internationale des réfugiés et demandeurs d'asile vivant au Bénin, le Gouvernement et le Bureau régional du HCR pour l'Afrique de l'Ouest, se sont très tôt engagés dans le renforcement de leur partenariat, en mettant en œuvre des plans et stratégies qui garantissent la protection des réfugiés et demandeurs d'asile.

C'est ainsi que, malgré la fermeture du Bureau HCR, le Gouvernement a pu mettre, et avec l'accompagnement technique et financier du HCR, à la disposition de tous les réfugiés vivant au Bénin une nouvelle Carte de réfugié, conforme aux standards internationaux du HCR, moderne et plus sécurisée.

Pour permettre aux réfugiés d'avoir les mêmes droits en matière d'éducation, d'avantages sociaux, et d'accès au marché de travail ; que le Citoyen béninois comme le prescrit la Loi au Bénin, le Gouvernement a

adopté un nouveau Décret pour renforcer l'arsenal juridique existant en accordant une assistance juridique légale et gratuite à tous les réfugiés.

En tant que pays engagé dans la mise en œuvre de solution durable, le Bénin a commencé depuis août 2018 le rapatriement volontaire des réfugiés centrafricains. A cette date, 60% des demandes de retour volontaire ont été satisfaites.

C'est le lieu de remercier le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, et toute son équipe au Siège et sur le terrain, pour leur assistance technique et financière très appréciée.

Pour sa part, le Gouvernement est déterminé à jouer progressivement et sûrement sa partition dans la protection du réfugié.

Il poursuivra ses efforts, non seulement pour l'intégration locale et l'autonomisation des réfugiés vivant au Bénin, mais également pour la promotion de la protection des personnes déplacées pour des raisons climatiques et environnementales.

C'est dans cette perspective que le Bénin a offert d'abriter le premier Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest de l'Initiative NANSEN.

Le Gouvernement saisit la présente occasion pour remercier le HCR, la Suisse, la Norvège et d'autres pays et Institutions partenaires qui ont exprimé leur disponibilité à l'accompagner dans la création du Bureau régional de l'Initiative NANSEN.

Le Gouvernement du Bénin travaille en vue d'accélérer le processus de concrétisation de cet important projet.

Madame la Présidente,

Nous convenons tous, qu'aucun pays ne peut, à lui tout seul, faire face aux défis humanitaires qu'engendrent la protection internationale des réfugiés et des personnes déplacées internes dans le contexte actuel de la persistance des conflits armés et des changements climatiques, avec leurs corollaires de catastrophes naturelles.

C'est pourquoi, le Gouvernement béninois salue l'initiative du Pacte mondial pour les réfugiés, et contribuera à sa mise en œuvre harmonieuse et suivie. Le Gouvernement du Bénin voudrait souligner que ce nouvel instrument offre aux Réfugiés un cadre approprié d'une meilleure protection.

Il exhorte la Communauté internationale à œuvrer pour faire entrer tous les pays et les régions dans cette nouvelle ère qui s'ouvre, dans le domaine de la protection internationale du réfugié. *Fin de citation* ».

Je vous remercie